



**CENTRE FRANCOPHONE
DU GRAND TORONTO**

Accredited by
Canadian Centre
for Accreditation



Appré par
Centre canadien
de l'agrément

**APPEL DE PROPOSITIONS
Le 16 février 2021**

Titre du projet :

Étude de faisabilité pour l'expansion du continuum de services du CFGT pour inclure des services de logements abordables pour la communauté francophone dans le Grand Toronto par l'entremise d'une entreprise sociale

Date de fermeture :

Le vendredi 05 mars 2021, à 17 h, heure normale de l'Est

Table des matières

1-	CONTEXTE.....	3
2-	LE PROJET.....	3
3-	INVITATION A SOUMETTRE UNE OFFRE DE SERVICES	4
4-	LIVRABLE	4
5-	ÉCHÉANCIERS	5
6-	DEMANDES DES FOURNISSEURS.....	5
7-	ÉCLAIRCISSEMENTS ET VALIDATION	5
8-	ÉVALUATION DES SOUMISSIONS.....	5
9-	AUTRES CONSIDÉRATIONS.....	6

1- CONTEXTE

Le Centre francophone du Grand Toronto (CFGT)

Le CFGT est un organisme sans but lucratif qui offre une gamme variée de services en préconisant une approche communautaire et pluridisciplinaire. Entre autres, le CFGT offre des services de soins primaires et promotion de la santé, santé mentale pour enfants et adultes, développements de l'enfance, emplois, aides juridiques et établissements pour nouveaux arrivants.

2- LE PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa planification stratégique 2020-2025 visant à développer son continuum de services et accroître sa capacité organisationnelle, le CFGT invite des soumissions de firmes ou de particuliers pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une entreprise sociale offrant du logement abordable pour la communauté francophone du Grand Toronto.

L'entreprise sociale du CFGT offrira des logements transitionnels et permanents dans le Grand Toronto pour des clients vulnérables francophones. Ces logements seront offerts au prix raisonnable et ces clients pourraient recevoir de l'aide financière en fonction des critères d'obtention à certains programmes gouvernementaux et municipaux. Les clients vulnérables visés seraient des francophones ayant un faible revenu, des nouveaux arrivants et réfugiés, des étudiants étrangers, des femmes fuyant la violence conjugale et en transition, des individus victimes du trafic humain ainsi que tout autre francophone qui sera identifié par l'étude.

Le CFGT a commencé en avril 2019 à offrir un service d'accueil des immigrants francophones à l'aéroport de Pearson qui a beaucoup fait augmenter les demandes d'aide de recherche de logements à nos Services.

Sous la direction du comité aviseur chargé du projet, le contractuel poursuivra les objectifs suivants :

- S'approprier le fondement et les informations liés au plan stratégique 2020-2025.
- Faire une analyse des opportunités de localisation avec différentes options des services de logements sociaux dans le Grand Toronto par l'entremise d'une entreprise sociale
- Effectuer la recherche nécessaire et produire une étude de faisabilité
- Identifier les différents bailleurs

- Identifier les potentiels partenaires au projet
- Une fois la faisabilité du concept d'affaires acceptée par le CFGT, articuler un plan d'affaires complet pour le personnel chargé de l'encadrement du projet incluant, entre autres, les aspects de financement de démarrage, coût/bénéfices, budget et rentabilité, ressources en personnel, génération d'emplois formateurs, services à la communauté, marketing et communication, et critères d'évaluation du succès de l'entreprise sociale.
- Présenter des rapports d'étape réguliers lors de rencontres avec le conseil d'administration ou le personnel chargé du projet.
- Fournir une expertise, sur demande, notamment en matière de relations gouvernementales et de partenariats stratégiques, à la direction chargée du projet tout au long du déroulement de cette étude de faisabilité.

Le contractuel démontrera :

- Une expérience d'au moins dix ans dans des projets similaires
- Une solide expérience en représentation gouvernementale et en négociation des contrats de grande envergure.

Le mandat devra débuter le 1er avril 2021 et se terminera au plus tard le 30 août 2021.

3- INVITATION A SOUMETTRE UNE OFFRE DE SERVICES

Le CFGT vous invite à soumettre une offre de service pour le projet décrit ci-haut, incluant le prix détaillé pour chaque catégorie de dépenses. Tous les déboursés tels les frais de déplacement pour les réunions ou des autres activités décrites ci-dessus, les appels interurbains, les photocopies, les frais informatiques, les frais de recherche, etc. doivent être inclus dans le prix soumissionné.

Il est interdit à la firme ou à l'expert-conseil de contacter un membre du personnel autre que la représentante du CFGT noté au bas du présent document pour obtenir toute information relative à cet appel d'offres.

4- LIVRABLE

Le rapport final de la firme devra fournir les éléments suivants :

- Analyse de la demande pour les services de logements abordables dans le marché francophone du Grand Toronto

- Analyse de l'offre de service actuelle dans le Grand Toronto (nature des services, prix, concurrence, etc.)
- Inventaire des subventions disponibles pour les locataires potentiels de l'entreprise sociale.
- Analyse des subventions et autres aides possibles des trois paliers de gouvernement pour l'entreprise sociale
- Analyse des modèles d'affaires et des partenaires possibles pour l'entreprise sociale
- Proposition de projection financière démontrant la viabilité de l'entreprise sociale (capital requis et des sources de financements) et définition du mode opérationnel

5- ÉCHÉANCIERS

- Le mandat du consultant sera réalisé être le 1er avril 2021 au 30 août 2021 avec des rapports d'étapes mensuels au comité aviseur du projet du CFGT.
- Une proposition de méthodologie sera déposée par le consultant avec la soumission pour approbation par le comité aviseur Elle conditionne le début du mandat.

6- DEMANDES DES FOURNISSEURS

Toutes les demandes concernant cet appel d'offres doivent être adressées par écrit, par courriel, au CFGT à l'adresse florecen@centrefranco.org la date limite pour les demandes de renseignements est le 26 février 2021 à 17h, heure de l'Est.

7- ÉCLAIRCISSEMENTS ET VALIDATION

Le CFGT se réserve le droit de demander des éclaircissements ou informations supplémentaires à la firme ou à l'expert-conseil après la date limite de soumission des offres. La réponse reçue par le CFGT fait partie intégrante de la soumission de ce fournisseur. Le CFGT se réserve le droit de vérifier toute déclaration du fournisseur ou réclamer par tout moyen que le CFGT juge approprié et peut rejeter toute déclaration ou réclamation du fournisseur, si la déclaration ou l'allégation semble injustifiée ou non crédible.

8- ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants à la seule discrétion du CFGT :

Prix (30%)

Les prix proposés ainsi que l'efficacité globale de ce prix en fonction de la soumission proposée

La Gamme et l'étendue de l'offre (40%)

La gamme et l'étendue des services et le personnel disponible selon la méthodologie et les livrables proposés dans l'offre de services pour rencontrer les besoins du CFGT tel que décrits aux présentes

Performance antérieure (30%)

La qualité des travaux et des services exécutés antérieurement et les références de la firme ou le particulier sur des contrats similaires en envergure et en complexité dans le secteur du logement abordable ou du développement communautaire (préférentiellement), expertise en matière de relations publiques et gouvernementales.

9- AUTRES CONSIDÉRATIONS

Conditions générales

- 1) Le CFGT se réserve le droit d'accepter la totalité ou une partie seulement d'une offre de service. Le CFGT se réserve aussi le droit de réduire une partie ou la totalité des services requis, par suite d'une réduction du financement.
- 2) Les offres doivent être soumises en français. La firme ou le particulier retenu devra pouvoir travailler en français ; tout rapport, communication, renouvellement, documentation, livret, contrat et rencontres se feront principalement en français.
- 3) Les prix offerts doivent demeurer fermes à compter de l'adjudication du projet jusqu'à la fin de celui-ci et ne sont sujets à aucun changement.
- 4) La firme ou le particulier retenu s'engage, au cas où sa demande de prix serait acceptée, à fournir les services au CFGT aux prix offerts et selon les instructions, conditions, et spécifications contenues dans les documents ci-joints.
- 5) La firme ou le particulier retenu déclare que son offre n'a pas de lien avec celle d'un autre fournisseur de services similaires et qu'elle est, à tous égards, empreinte d'honnêteté et exempte de collusion ou fraude.
- 6) Le CFGT a l'intention d'adjuger le contrat pour donner suite à cette demande de prix à la firme ou le particulier retenu (s'il y en a) qui présentera l'offre ayant la meilleure valeur prix/qualité pour le CFGT, tout ayant été considéré. Le CFGT n'est donc pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune offre.

Accès à l'information et vie privée

La soumission et les documents qui l'accompagnent, présentés par la firme ou l'expert-conseil avant la date limite de réception fixée aux présentes, deviennent la propriété du CFGT et ne sont pas retournés à la firme ou le particulier. L'offre est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée incluant la protection des renseignements personnels dans le secteur de la santé en Ontario. Le répondant doit désigner les renseignements dans l'offre qui sont confidentiels.

Droits d'auteur

La firme ou le particulier retenu garantit au CFGT que tout produit, matériel et service fournis au contrat n'enfreignent pas des droits d'auteur, des plans, des devis ou tout autre droit de propriété intellectuelle d'une autre personne ou entité légale ou morale.

Loi applicable

Cet appel d'offres, la proposition de la firme ou de l'expert-conseil et tous les documents qui devront être exécutés par les parties seront régis par les lois de l'Ontario et les lois du Canada applicables en Ontario.

Défaut de respecter l'entente contractuelle

Si la firme ou l'expert-conseil sélectionné par le CFGT ne rencontre pas les objectifs ou échéances fixés dans l'entente contractuelle entre les deux parties, le CFGT peut, à sa seule discrétion et sans encourir aucun coût ou autre responsabilité, annuler l'entente contractuelle.

Date limite

Les appels d'offres doivent être acheminés en fichier format .PDF, sous pli confidentiel, **au plus tard le 05 mars avant 17h, heure de l'Est**, à l'attention de :

Florence Ngenzebuhoro,
Directrice générale, CFGT

Par courriel : florecen@centrefranco.org

Merci de bien vouloir considérer notre invitation à présenter une soumission!